

CIE



Contrat Initiative Emploi jeunes¹
→ **RESTE À CHARGE**

En Ile-de-France

Avec le Contrat Initiative Emploi (CIE),
faites découvrir vos métiers et permettez
à un jeune² de développer ses compétences.



Pour plus d'informations,
contactez votre conseiller au 39 95
(Service gratuit + prix appel)

Pour un CDD de 6 mois minimum ou un CDI
au SMIC à 35h avec un **salaire brut mensuel de 1554€**
 votre reste à charge mensuel sera de :



Pour un CDD de 6 mois minimum ou un CDI
au SMIC à 30h avec un **salaire brut mensuel de 1332€**
 votre reste à charge mensuel sera de :



¹ CDD d'une durée minimum de 6 mois. Aide versée pour 6 mois minimum. Pour un CDI, l'aide est versée pour 10 mois.

² Moins de 26 ans ou moins de 31 ans en situation de handicap.